

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

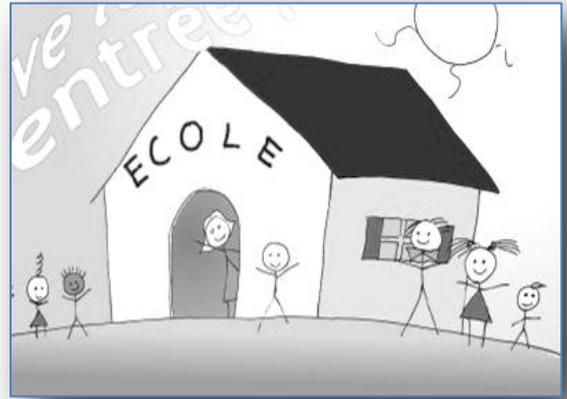
ÉCOLE COMMUNALE DE FLOREFFE



IMPLANTATION DE FRANIÈRE



Ecole Communale de Floreffe
Rue de l'École, 17
5150 Floreffe
Tel : 081 44 61 99
Fax : 081 44 68 67
Email : ens.com.floreffe@skynet.be



L'école fondamentale occupe une place prépondérante dans le développement de l'enfant. Elle doit :

- assurer la base des apprentissages et amener l'enfant à développer des habiletés, des connaissances, des attitudes qui lui permettront d'apprendre toute sa vie durant et d'évoluer avec succès au sein de la société du vingt et unième siècle.

- former des individus qui se prennent en charge dans le respect des autres et de leurs différences.

C'est le but que se fixe l'école pour former des citoyens, acteurs d'une société en mouvement.

Avec la collaboration active des parents.

*Katy Marlier
Directrice*

Introduction

Notre projet s'inscrit dans le cadre du Décret « Missions ».

Pour rappel, les objectifs généraux sont définis comme suit :

Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun de ses élèves.

Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.

Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.

Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Nos actions au quotidien

Contribuer au respect des droits de l'enfant.

- Créer un « climat de bien-être » en classe et à l'école.
- Accepter le droit à l'erreur et à la différence.
- Favoriser la construction des apprentissages.
- Développer la créativité en acceptant les différences d'expression, de démarches...

Développer la socialisation ainsi que l'éveil à la démocratie.

- Conseils de classe en primaire.
- Travaux de groupes.
- Elaboration de règles de vie.
- Pratique d'ateliers en groupes verticaux.
- Projets divers.

Contribuer à l'égalité des chances.

- Pratiquer la différenciation et l'évaluation formative
- Proposer des travaux à domicile qui seront le prolongement d'apprentissages déjà réalisés en classe.
- Faire appel à des partenaires extérieurs (P.M.S.- P.S.E. C.P.A.S., logopèdes...)

Contribuer à la maîtrise des compétences de base.

- Favoriser la continuité.
- Promouvoir la création d'outils et de référents pour les enfants.
- Favoriser la confrontation des stratégies, des démarches personnelles.

Nos actions nouvelles.

Tout en continuant à exploiter les différentes disciplines, ce nouveau projet d'établissement exprime la volonté des membres de l'équipe éducative de concrétiser, au cours des trois années qui viennent, *l'axe choisi* à savoir :

**Favoriser la construction d'outils au service de la
continuité en savoir lire/écrire**

Lire et écrire...

On lit pour :

- Se faire plaisir
- Communiquer
- Accroître ses connaissances
- S'informer
- Agir
- Gérer la vie au quotidien



On écrit pour :

- Procurer du plaisir
- Communiquer
- Transmettre des connaissances
- Informer
- Inciter à agir, à réagir
- Réguler la vie au quotidien (la sienne ou celle d'autrui)

Dans notre école, quelles démarches ?

Cycle 2,5 ans – 5 ans

Cycle concernant les enfants de l'accueil à la 2^{ème} maternelle.

Nous avons choisi de travailler en classe verticale, c'est-à-dire de mélanger les enfants de la classe d'accueil à la classe de 2^{ème} maternelle.

Les raisons qui nous poussent à travailler de cette manière sont :

- L'évolution des apprentissages au rythme de l'enfant ; nous pratiquons une pédagogie différenciée.
- L'évaluation formative continue durant un même cycle.
Afin que les parents puissent se rendre compte de ce qui est « attendu » de leur enfant, nous avons construit un tableau d'évaluation.
- Le fait de travailler en co-titulariat (des enseignantes qui travaillent ensemble), les enfants puisent la richesse de plusieurs institutrices.
- La répartition d'un même nombre d'enfants dans les classes.

Cependant, nous travaillons également par niveau à certains moments afin de travailler des compétences précises en fonction de l'âge des enfants.

En présence de la puéricultrice, le matin, nous réunissons les plus petits afin de leur accorder une attention particulière dans un climat plus calme, où ils jouent plus librement à des jeux de manipulation...

L'après-midi, les petits vont à la sieste ou se reposer. Les élèves de deuxième maternelle sont réunis.

Les enfants ont une classe-repère et une institutrice de référence.

Cycle 5 ans – 8 ans

Activités ponctuelles en cycle 5- 8.

Continuité **par cycle** au niveau des référentiels (conte, nouvelle, roman, théâtre, poème, chanson, lettre, article, mode d'emploi...).

Activités d'éveil et de lecture à partir de magazines et autres supports.

Projets spécifiques et variés en fonction de la vie de l'école et de l'actualité.

Cycle 8 ans -12 ans

Mise en place de projets en fonction de l'actualité et de la vie de l'école.

Activités d'éveil et de lecture à partir de magazines et autres supports.

Continuité **par cycle** au niveau des référentiels (conte, nouvelle, roman, théâtre, poème, chanson, lettre, article, mode d'emploi...).

Facilitation du passage primaire-secondaire par l'intervention de différents enseignants dévolus à des matières spécifiques : langues, éveil, éveil artistique.

Projet théâtre en cycle 10-12 : mise en scène, mémorisation de textes, expression orale et corporelle et représentation à la fin de l'année à la salle communale de Floreffe.

Vivre les apprentissages dans un contexte fonctionnel

Aspect organisationnel

- Participation à des animations et sorties culturelles ;
- Accès aux différentes bibliothèques ;
- Passage mensuel d'une bibliothécaire nous laissant en prêt une caisse de livres en accès libre pour chaque classe.
- Conseil de coopération en fonction des besoins de chaque classe.
- Susciter les interactions entre la famille et l'école : fardes de communication, journal de classe (en primaire), site Internet de l'école, réunions de parents collectives et individuelles, repas d'école, ...

Aspect affectif

- Organisation de classes de dépassement un an sur deux (au cycle 10-12).
- Projets interclasses en maternelle (thèmes déterminés en fonction des projets).
- Projets interclasses maternel-primaire (thèmes déterminés en fonction des projets).

Conclusion

Souscrire et adhérer à notre projet d'établissement, c'est nous faire confiance.

C'est vous impliquer dans l'éducation de votre enfant.

C'est promulguer des valeurs citoyennes et démocratiques.

C'est nous aider à former des enfants responsables et autonomes.

Le projet d'établissement est rédigé pour une période de trois années scolaires. Cependant, il peut être revu et régulé avec l'ensemble de l'équipe pédagogique.